

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE VENTILATION (extrait)

Lors de la mise en place d'une aspiration :



- Envelopper au maximum la zone de production.
- Capturer au plus près de la zone d'émission.
- Positionner la pièce pour que l'opérateur ne se trouve pas entre l'aspiration et la zone d'émission.
- Répartir uniformément les vitesses d'air au niveau du captage.
- Veiller à ne pas perturber les flux d'aspiration (*courant d'air par exemple*).
- Rejeter l'air pollué en dehors des locaux, loin des zones d'entrée d'air.
- Prioriser le captage à la source. En complément, assurer une ventilation générale suffisante des locaux afin de compenser notamment les sorties d'air extrait.

Les points clés pour une ventilation efficace

- Une étude du poste pour choisir le meilleur dispositif
- Un cahier des charges avec un objectif de résultat (*se référer aux guides INRS*)
- Faire appel à un spécialiste en ventilation
- Exiger de ce prestataire un dossier d'installation comprenant entre autres les mesures aérauliques
- Un entretien et une vérification périodique (*réglementation locaux à pollution spécifique*)



Penser à associer les salariés tout au long du projet.

Seuils de concentration maximale admissible dans l'air inhalé par un travailleur.

VLEP* de 8h pour le total des poussières = 10 mg/m³ d'air

VLEP* de 8h pour les poussières alvéolaires = 5 mg/m³ d'air

Hormis le respect de la VLEP, l'objectif est de réduire au plus bas l'exposition des salariés à ces polluants.

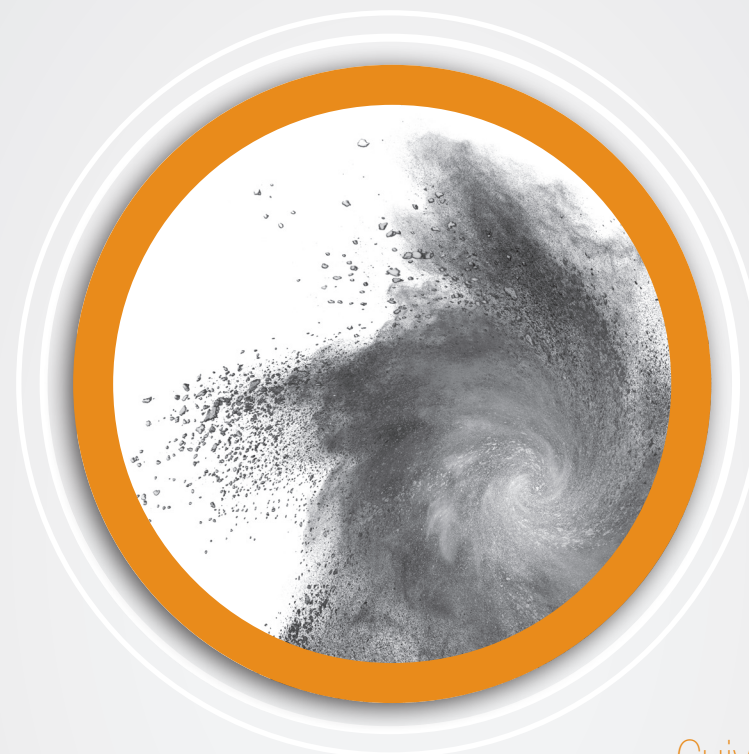
*VLEP : valeurs limites d'exposition professionnelle (*certaines métaux en possèdent également une*)



Zone Europa
2 rue Maria-Gaëtana Agnesi
64000 PAU
Tél. : 05 59 27 40 15 - Fax : 05 59 27 96 46

PRISSM : Prévention des RISques et Surveillance Médicale

EXPOSITION AUX POUSSIÈRES MÉTALLIQUES



Aluminium
Zinc
Manganèse
Plomb
Titane
Nickel
Antimoine
Tungstène
Cuivre
Chrome
Cobalt
Béryllium
Vanadium
Cadmium
Etain
Fer
Mercure

6248 BT - Création et impression CARSAT Aquitaine - Version 1 du 09/15 - Crédit photo Thinkstock



Carsat
Retraite
& Santé
au travail
Aquitaine



Quels sont les facteurs de risque aggravants ?

- La **durée** de l'exposition
- L'**intensité** de l'exposition
- Le **tabagisme**
- Les **antécédents** personnels et familiaux

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ ?

Effets respiratoires aigus :

- Irritation des voies aériennes avec altération de la fonction respiratoire.
- Pneumopathies aiguës.

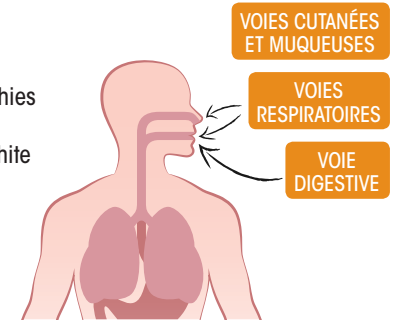
Effets cancérogènes :

Cancer broncho-pulmonaire, des cavités nasales, ...

Effets respiratoires chroniques :

- Asthme.
- Broncho-pneumopathies chroniques : toux, expectoration, bronchite chronique.
- Pneumopathie de surcharge.

Voies de pénétration dans l'organisme



LES GESTES PRÉVENTION

DE MANIÈRE GÉNÉRALE :

- **Substituer les métaux ou alliages les plus nocifs** quand cela est possible.
- Détenir et tenir à jour les **Fiches de Données de Sécurité** et les certificats matière afin d'en connaître la composition.
- **Favoriser la prévention collective** notamment par l'**aspiration des poussières à la source** conformément aux principes généraux de ventilation.
- Penser à entretenir régulièrement le matériel de ventilation et vérifier son efficacité.

QUELS PROCÉDÉS D'ASPIRATION ?

Il est indispensable d'étudier l'activité avant de faire un choix

Différents procédés existent, et chacun a ses avantages, ses inconvénients et ses limites :

- La cabine horizontale,
- Le gabarit aspirant,
- Table aspirante, etc.

EMPLOYEURS, évaluez les risques professionnels de votre entreprise. (Article R4121-1 du code du travail – Document Unique)

- Identifier les dangers et les risques
- Estimer chaque risque et les prioriser
- Identifier des actions de prévention
- Mettre en œuvre la prévention et suivre les actions



UTILISER UNE PROTECTION INDIVIDUELLE :

- Lunettes de protection
- Vêtement de travail
- Masque type FFP3 (pour les opérations ponctuelles ou en complément de la ventilation)

RAPPEL : l'entretien des EPI est à la charge de l'employeur.

NETTOYAGE ET HYGIÈNE AU POSTE :

- Aspirer les sols et surfaces de travail.
- Proscrire le nettoyage des surfaces et vêtements par soufflage.
- Ne pas secouer les vêtements.

NE RAMENEZ PAS LES POUSSIÈRES CHEZ VOUS !

- Ne pas stocker des denrées au poste de travail.
- Ne pas boire ou manger au poste.
- Se laver les mains régulièrement.
- Se doucher en fin de poste et mettre des vêtements propres.
- Changer régulièrement les vêtements de travail en contact avec la peau.
- Laver les vêtements de travail séparément.